

Composante	Code étape	FC/AL	Date Validation SCFC	Date validation Conseil de Composante	Dépôt Complémentaire	Etape	Code Apogée	Modifications Demandées :	Votre Argumentaire :
ASSP	4AAF02	Non		07/03/2024	Non	4AAF02 - MASTER 1 SOCIOLOGIE / RECHERCHES EN COMMUN ET TRANSITIONS TERRITORIALES : ECOLOGIES, ATTACHEMENTS, MILIEUX (RCT)	4AAF02-201	changement d'intitulé du diplôme : nouvel intitulé : MASTER 1 SOCIOLOGIE / RECHERCHES EN COMMUN ET TRANSITIONS TERRITORIALES	Régularisation de l'harmonisation de l'intitulé entre la première et la deuxième année du Master (demande formulée en février 2024 mais pas instruite). Rendre la formation plus lisible et attractive pour le recrutement, car les effectifs actuels sont très en dessous des capacités d'accueil.
ASSP	4AAF02	Non		07/03/2024	Non	4AAF02 - MASTER 1 SOCIOLOGIE / RECHERCHES EN COMMUN ET TRANSITIONS TERRITORIALES : ECOLOGIES, ATTACHEMENTS, MILIEUX (RCT)	MNAA501-202	changement d'intitulé du diplôme : nouvel intitulé : MAITRISE SOCIOLOGIE / RECHERCHES EN COMMUN ET TRANSITIONS TERRITORIALES	Régularisation de l'harmonisation de l'intitulé entre la première et la deuxième année du Master (demande formulée en février 2024 mais pas instruite). Rendre la formation plus lisible et attractive pour le recrutement, car les effectifs actuels sont très en dessous des capacités d'accueil.
ASSP	4AAF04	Oui	06/11/2024	24/10/2024	Non	4AAF04 - MASTER 1 SOCIOLOGIE / RECHERCHES EN COMMUN ET TRANSITIONS : ECOLOGIES, ATTACHEMENTS, MILIEUX - EN FORMATION CONTINUE	4AAF04-201	changement d'intitulé du diplôme : nouvel intitulé : MASTER 1 SOCIOLOGIE / RECHERCHES EN COMMUN ET TRANSITIONS TERRITORIALES - EN FORMATION CONTINUE	Régularisation de l'harmonisation de l'intitulé entre le parcours en formation initiale (4AAF02 et 5AAF02) et celui en formation continue (4AAF04 et 5AAF04) (demande formulée en février 2024 mais pas instruite). Rendre la formation plus lisible et attractive pour le recrutement, car les effectifs actuels sont très en-dessous des capacités d'accueil.
ASSP	4AAF04	Oui	06/11/2024	24/10/2024	Non	4AAF04 - MASTER 1 SOCIOLOGIE / RECHERCHES EN COMMUN ET TRANSITIONS : ECOLOGIES, ATTACHEMENTS, MILIEUX - EN FORMATION CONTINUE	MNAA501-204	changement d'intitulé du diplôme : nouvel intitulé : MAITRISE SOCIOLOGIE / RECHERCHES EN COMMUN ET TRANSITIONS TERRITORIALES EN FORMATION CONTINUE	Régularisation de l'harmonisation de l'intitulé entre le parcours en formation initiale (4AAF02 et 5AAF02) et celui en formation continue (4AAF04 et 5AAF04) (demande formulée en février 2024 mais pas instruite). Rendre la formation plus lisible et attractive pour le recrutement, car les effectifs actuels sont en dessous des capacités d'accueil.
ASSP	4AFF03	Non		07/11/2024	Non	4AFF03 - MASTER 1 SCIENCE POLITIQUE / ENQUETE ET ANALYSE DES PROCESSUS POLITIQUES	M1AFAUC1	UE "outils, méthodes et langues" : pour les cours de langues, ajout de 3 cours au choix : 41CLAB01, 41CLAB03 et 41CLAB06	Mise en conformité avec la réalité de répartition des étudiants dans les groupes
ASSP	5AAF04	Oui	06/11/2024	24/10/2024	Non	5AAF04 - MASTER 2 SOCIOLOGIE / RECHERCHES EN COMMUN ET TRANSITIONS : ECOLOGIES, ATTACHEMENTS, MILIEUX - EN FORMATION CONTINUE	5AAF04-301	changement d'intitulé du diplôme : nouvel intitulé : MASTER 2 SOCIOLOGIE / RECHERCHES EN COMMUN ET TRANSITIONS TERRITORIALES - EN FORMATION CONTINUE	Régularisation de l'harmonisation de l'intitulé entre le parcours en formation initiale (4AAF02 et 5AAF02) et celui en formation continue (4AAF04 et 5AAF04) (demande formulée en février 2024 mais pas instruite). Rendre la formation plus lisible et attractive pour le recrutement, car les effectifs actuels sont en dessous des capacités d'accueil.
ASSP	5AAF04	Oui	06/11/2024	24/10/2024	Non	5AAF04 - MASTER 2 SOCIOLOGIE / RECHERCHES EN COMMUN ET TRANSITIONS : ECOLOGIES, ATTACHEMENTS, MILIEUX - EN FORMATION CONTINUE	MNAA501-304	changement d'intitulé du diplôme : nouvel intitulé : MASTER SOCIOLOGIE / RECHERCHES EN COMMUN ET TRANSITIONS TERRITORIALES - EN FORMATION CONTINUE	Régularisation de l'harmonisation de l'intitulé entre le parcours en formation initiale (4AAF02 et 5AAF02) et celui en formation continue (4AAF04 et 5AAF04) (demande formulée en février 2024 mais pas instruite). Rendre la formation plus lisible et attractive pour le recrutement, car les effectifs actuels sont en dessous des capacités d'accueil.
CIEF	3XFF01	Non		29/11/2024	Non	3XFF01 - DU ETUDES FRANCAISES A1 SEMESTRE 1	35XFAE01	PASSAGE DE 160 H à 168H etd	Une modification de la maquette a été faite l'an dernier mais avec une révision à la baisse du nombre d'heures qui ne correspond pas à nos conditions générales de vente puisque les formations vendues sont de 240 h et que la maquette actuelle n'en propose plus que 232.
CIEF	3XFF02	Non		29/11/2024	Non	3XFF02 - DU ETUDES FRANCAISES A1 SEMESTRE 2	36XFBE01	passage de 160 à 168h ETD	La maquette a été modifiée l'an dernier à la baisse mais cela ne correspond plus à nos conditions générales de vente qui prévoient 240h alors que la maquette n'en présente plus que 232h.
CIEF	3XFF03	Non		29/11/2024	Non	3XFF03 - DU ETUDES FRANCAISES A2 SEMESTRE 1	35XFCC01	Passage de 46 à 48h ETD	La maquette a été modifiée l'an dernier à la baisse mais cela ne correspond plus à nos conditions générales de vente qui prévoient 240h alors que la maquette n'en présente plus que 234h.
CIEF	3XFF03	Non		29/11/2024	Non	3XFF03 - DU ETUDES FRANCAISES A2 SEMESTRE 1	35XFCE01	passage de 116 à 120	La maquette a été modifiée l'an dernier à la baisse mais cela ne correspond plus à nos conditions générales de vente qui prévoient 240h alors que la maquette n'en présente plus que 234h.
CIEF	3XFF04	Non		29/11/2024	Non	3XFF04 - DU ETUDES FRANCAISES A2 SEMESTRE 2	36XFDC01	PASSAGE DE 46H à 48H ETD	La maquette a été modifiée l'an dernier à la baisse mais cela ne correspond plus à nos conditions générales de vente qui prévoient 240h alors que la maquette n'en présente plus que 234h.
CIEF	3XFF04	Non		29/11/2024	Non	3XFF04 - DU ETUDES FRANCAISES A2 SEMESTRE 2	36XFDF01	PASSAGE DE 116H à 120H	La maquette a été modifiée l'an dernier à la baisse mais cela ne correspond plus à nos conditions générales de vente qui prévoient 240h alors que la maquette n'en présente plus que 234h.



DJVD	5FAF05	Non		24/10/2024	Non	5FAF05 - MASTER 2 ADMINISTRATION PUBLIQUE / AFFAIRES PUBLIQUES ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	//	Je ne sais pas comment l'expliquer par écrit, mais il faut créer une VET soeur à la 5FAF05 pour intégrer les spécificités de l'option prépa Talents. Cf. maquette jointe. Dispo par téléphone si besoin.	Je ne sais pas comment l'expliquer par écrit, mais il faut créer une VET soeur à la 5FAF05 pour intégrer les spécificités de l'option prépa Talents. Cf. maquette jointe. Dispo par téléphone si besoin.
DJVD	5FAF06	Non		24/10/2024	N/A	5FAF06 - MASTER 2 ADMINISTRATION PUBLIQUE / MANAGEMENT PUBLIC	//	Il convient de reprendre cette maquette pour y intégrer l'option et les cours transversaux de prépa talents suite à la transformation de l'ex-M2 prépa talents. Disponible par téléphone si besoin.	Il convient de reprendre cette maquette pour y intégrer l'option et les cours transversaux de prépa talents suite à la transformation de l'ex-M2 prépa talents. Disponible par téléphone si besoin.
DJVD	5FAM01	Non		24/10/2024	Non	5FAM01 - MASTER 2 ADMINISTRATION PUBLIQUE / CONCOURS DE LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE	//	//	Merci de supprimer toute l'étape : ce master est supprimé et devient une option pour 2025/2026 des deux autres parcours existants. VET à supprimer. Validé DF//MKL.
DRI	TKMIO1	Non		18/11/2024	Non	TKMIO1 - Programme International MINERVE (PIM)	23KMAD01	Mutualisation de la L2 MINERVE DROIT Allemand avec L3 MINERVE DROIT allemand Code 23KMAD01 (CM) porté par 35KMAD01 (CM)	Nous sommes confrontés à un problème d'effectif en 2024-25, en L3 MINERVE DROIT ALLEMAND. En effet, avec les départs en mobilité en L3, couplés à un effectif réduit des étudiants MINERVE DROIT allemand, nous devons mutualiser provisoirement les deux années de Droit allemand L2 et L3. En 2024-2025, les étudiants L2 MINERVE DROIT suivront les cours de L3 MINERVE DROIT. C'est donc la L3 qui portera les charges pédagogiques. En 2025-2026, les étudiants L3 MINERVE DROIT suivront les cours de L2 MINERVE DROIT. C'est donc la L2 qui portera les charges pédagogiques. En 2026-2027, retour à la normale, en même temps que l'accréditation.
DRI	TKMIO1	Non		18/11/2024	Non	TKMIO1 - Programme International MINERVE (PIM)	23KMAD05	Mutualisation de la L2 MINERVE DROIT Allemand avec L3 MINERVE DROIT Allemand Code 23KMAD05 (TD) porté par 35KMAD05 (TD)	Nous sommes confrontés à un problème d'effectif en 2024-25, en L3 MINERVE DROIT Allemand. En effet, avec les départs en mobilité en L3, couplés à un effectif réduit des étudiants MINERVE DROIT Allemand, nous devons mutualiser provisoirement les deux années de Droit Allemand L2 et L3. En 2024-2025, les étudiants L2 MINERVE DROIT suivront les cours de L3 MINERVE DROIT. C'est donc la L3 qui portera les charges pédagogiques. En 2025-2026, les étudiants L3 MINERVE DROIT suivront les cours de L2 MINERVE DROIT. C'est donc la L2 qui portera les charges pédagogiques. En 2026-2027, retour à la normale, en même temps que l'accréditation.
DRI	TKMIO1	Non		18/11/2024	Non	TKMIO1 - Programme International MINERVE (PIM)	23KMID01	Mutualisation de la L2 MINERVE DROIT italien avec L3 MINERVE DROIT italien Code 23KMID01 (CM) porté par 35KMID01 (CM)	"Nous sommes confrontés à un problème d'effectif en 2024-25, en L3 MINERVE DROIT ITALIEN. En effet, avec les départs en mobilité en L3, couplés à un effectif réduit des étudiants MINERVE DROIT italien, nous devons mutualiser provisoirement les deux années de Droit italien L2 et L3. En 2024-2025, les étudiants L2 MINERVE DROIT suivront les cours de L3 MINERVE DROIT. C'est donc la L3 qui portera les charges pédagogiques. En 2025-2026, les étudiants L3 MINERVE DROIT suivront les cours de L2 MINERVE DROIT. C'est donc la L2 qui portera les charges pédagogiques. En 2026-2027, retour à la normale, en même temps que l'accréditation.
DRI	TKMIO1	Non		18/11/2024	Non	TKMIO1 - Programme International MINERVE (PIM)	23KMID05	Mutualisation de la L2 MINERVE DROIT italien avec L3 MINERVE DROIT italien Code 23KMID05 (TD) porté par 35KMID05 (TD)	Nous sommes confrontés à un problème d'effectif en 2024-25, en L3 MINERVE DROIT ITALIEN. En effet, avec les départs en mobilité en L3, couplés à un effectif réduit des étudiants MINERVE DROIT italien, nous devons mutualiser provisoirement les deux années de Droit italien L2 et L3. En 2024-2025, les étudiants L2 MINERVE DROIT suivront les cours de L3 MINERVE DROIT. C'est donc la L3 qui portera les charges pédagogiques. En 2025-2026, les étudiants L3 MINERVE DROIT suivront les cours de L2 MINERVE DROIT. C'est donc la L2 qui portera les charges pédagogiques. En 2026-2027, retour à la normale, en même temps que l'accréditation.

DRI	TKMIO1	Non		18/11/2024	Non	TKMIO1 - Programme International MINERVE (PIM)	24KMAD01	Mutualisation de la L2 MINERVE DROIT Allemand avec L3 MINERVE DROIT Allemand Code 24KMAD01 (CM) porté par 36KMAD01 (CM)	Nous sommes confrontés à un problème d'effectif en 2024-25, en L3 MINERVE DROIT Allemand. En effet, avec les départs en mobilité en L3, couplés à un effectif réduit des étudiants MINERVE DROIT Allemand, nous devons mutualiser provisoirement les deux années de Droit Allemand L2 et L3. En 2024-2025, les étudiants L2 MINERVE DROIT suivront les cours de L3 MINERVE DROIT. C'est donc la L3 qui portera les charges pédagogiques. En 2025-2026, les étudiants L3 MINERVE DROIT suivront les cours de L2 MINERVE DROIT. C'est donc la L2 qui portera les charges pédagogiques. En 2026-2027, retour à la normale, en même temps que l'accréditation.
DRI	TKMIO1	Non		18/11/2024	Non	TKMIO1 - Programme International MINERVE (PIM)	24KMAD05	"Mutualisation de la L2 MINERVE DROIT Allemand avec L3 MINERVE DROIT Allemand Code 24KMAD05 (TD) porté par 36KMAD05 (TD)	"Nous sommes confrontés à un problème d'effectif en 2024-25, en L3 MINERVE DROIT Allemand. En effet, avec les départs en mobilité en L3, couplés à un effectif réduit des étudiants MINERVE DROIT Allemand, nous devons mutualiser provisoirement les deux années de Droit Allemand L2 et L3. En 2024-2025, les étudiants L2 MINERVE DROIT suivront les cours de L3 MINERVE DROIT. C'est donc la L3 qui portera les charges pédagogiques. En 2025-2026, les étudiants L3 MINERVE DROIT suivront les cours de L2 MINERVE DROIT. C'est donc la L2 qui portera les charges pédagogiques. En 2026-2027, retour à la normale, en même temps que l'accréditation.
DRI	TKMIO1	Non		18/11/2024	Non	TKMIO1 - Programme International MINERVE (PIM)	24KMID01	Mutualisation de la L2 MINERVE DROIT italien avec L3 MINERVE DROIT italien Code 24KMID01 (CM) porté par 36KMID01 (CM)	Nous sommes confrontés à un problème d'effectif en 2024-25, en L3 MINERVE DROIT ITALIEN. En effet, avec les départs en mobilité en L3, couplés à un effectif réduit des étudiants MINERVE DROIT italien, nous devons mutualiser provisoirement les deux années de Droit italien L2 et L3. En 2024-2025, les étudiants L2 MINERVE DROIT suivront les cours de L3 MINERVE DROIT. C'est donc la L3 qui portera les charges pédagogiques. En 2025-2026, les étudiants L3 MINERVE DROIT suivront les cours de L2 MINERVE DROIT. C'est donc la L2 qui portera les charges pédagogiques. En 2026-2027, retour à la normale, en même temps que l'accréditation.
DRI	TKMIO1	Non		18/11/2024	Non	TKMIO1 - Programme International MINERVE (PIM)	24KMID05	Mutualisation de la L2 MINERVE DROIT italien avec L3 MINERVE DROIT italien Code 24KMID05 (TD) porté par 36KMID05 (TD)	Nous sommes confrontés à un problème d'effectif en 2024-25, en L3 MINERVE DROIT ITALIEN. En effet, avec les départs en mobilité en L3, couplés à un effectif réduit des étudiants MINERVE DROIT italien, nous devons mutualiser provisoirement les deux années de Droit italien L2 et L3. En 2024-2025, les étudiants L2 MINERVE DROIT suivront les cours de L3 MINERVE DROIT. C'est donc la L3 qui portera les charges pédagogiques. En 2025-2026, les étudiants L3 MINERVE DROIT suivront les cours de L2 MINERVE DROIT. C'est donc la L2 qui portera les charges pédagogiques. En 2026-2027, retour à la normale, en même temps que l'accréditation.
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Non	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAB03	Suppression	Suppression du CM Mode et Internationalisation afin de renforcer l'enseignement 53LMAB06 (Ethique de la Mode) - La dimension internationale sera traitée dans le cours sur l'éthique de la mode (production à l'étranger - sous-traitance - conditions de travail...)
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Non	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAB04	Déplacement du TD Prospectives de mode et marketing créatif dans l'UE 53LMAUC1. Le TD Prend le code 53LMAC04	Déplacement du TD Prospectives de mode et marketing créatif dans l'UE 53LMAUC1 pour correspondre à la réalité de l'enseignement et du projet associé au TD Stratégies et tendances des marques de mode. Ces deux TD donnent lieu à un même projet important dans le M2 : un projet de perspectives et stratégies de marques. Volonté du conseil de perfectionnement de donner de l'ampleur à ce projet réalisé sous l'égide d'entreprises de mode (Hermès, Longchamp, Maison Malfroy, Springcourt...) pour stratégies d'affichage auprès des entreprises partenaires.
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Non	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAB05	Suppression du Proj SUIV 53LMAB05 pour fusion avec le PROJSUIV 53LMAC02	Conformément aux arguments formulés dans la ligne précédente : fusion des PROJSUIV 53LMAB05 et PROJSUIV 53LMAC02
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Non	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAB06	Modification Volume horaire. Passage à 16h TD	En cohérence avec les demandes du conseil de perfectionnement face aux évolutions du secteur et dans une stratégie d'affichage, renforcement du cours sur les enjeux éthique de la mode. Les 6h TD ajoutées sont possibles grâce à la suppression du CM Mode et Internationalisation 4hCM
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Non	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAB06	Changement intitulé. Nouveau nom "Ethique et engagement dans la mode"	En cohérence avec les demandes du conseil de perfectionnement face aux évolutions du secteur et dans une stratégie d'affichage, changement d'intitulé pour que le mot "éthique" apparaisse.
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Non	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAC02	Changement d'intitulé suite fusion. Nouveau nom "Projet entreprise : Prospectives, Stratégies et tendances de marques"	Changement d'intitulé suite fusion des PROJSUIV 53LMAB05 et PROJSUIV 53LMAC02

ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Non	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAC02	Changement volume projet. 50h désormais	Changement volume horaire suite fusion des PROJSUIV 53LMAB05 et PROJSUIV 53LMAC02
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Oui	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAC03	Déplacement du TD Visual merchandising dans l'UE 53LMAUF1. Le TD Prend le code 53LMAF04	Afin de consacrer une UE entière au projet entreprise (53LMAC02) qui est l'un des deux gros projets du M2 (avec Fashion Films), déplacement du TD Visual Merchandising.
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Oui	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAD01	Changement d'intitulé. Nouveau nom "Visibilité et notoriété : approches critiques "	Meilleure lisibilité de l'enseignement auprès des entreprises et étudiants.
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Oui	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAD04	Changement d'intitulé. Nouveau nom "Innovations numériques dans la mode : plateformes, IA"	Repositionnement d'un enseignement en cohérence avec les évolutions du secteurs sur les innovations numériques dans la Mode suite recrutement nouveau PU + Stratégies d'affichage auprès des entreprises (importance d'afficher les mots "plateforme" - "IA")
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Oui	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAD04	Changement de volume horaire : passage à 3h de TD	Passage à une organisation différente dans l'accompagnement des étudiants
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Oui	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAD05	Ajout d'un EP en PROJTD avec 4H accompagnement sous le code 53LMAD05	Pour création d'un CM accompagnant ce TD désormais repositionné sur les innovations numériques dans la Mode.
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Oui	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAD06	Création d'un CM. 12h CM Non noté Obligatoire	Création d'un CM "Innovations numériques dans la mode : plateformes, NFT, IA" en lien avec les évolutions du secteurs sur les innovations numériques dans la Mode suite recrutement nouveau PU + Stratégies d'affichage auprès des entreprises (importance d'afficher les mots "plateforme" - "IA")
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Oui	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAF01	Réduction du volume du TD. Passage à 7h	réduction suite rajout du même cours en M1
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Oui	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAF02	Changement d'intitulé. Nouveau nom "Entrepreneuriat dans la mode"	Nouvel intitulé plus lisible pour les entreprises
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Oui	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAF03	Changement d'intitulé. Nouveau nom "Professionnal English in Fashion"	Repositionnement de l'enseignement pour un cours d'anglais professionnel suite demande du conseil de perfectionnement.
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Non	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAUB1	Changement d'intitulé. Nouveau Nom : « SENS et HISTOIRE DANS LA MODE »	Changement d'intitulé en cohérence avec les nouveaux enseignements de cette UE
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Oui	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	53LMAUD1	Changement d'intitulé de l'UE. Nouveau nom "Mode et numérique"	Changement d'intitulé pour cohérence avec l'UE modifiée dans son contenu
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Non	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	M3LMAUB1	Changement du volume d'ECTS. Passage à 5	Suite modification UE, réduction du volume d'ECTS pour cohérence
ICOM	5LMF01	Non		07/11/2024	Non	5LMF01 - MASTER 2 MODE / MODE ET COMMUNICATION	M3LMAUC1	Changement du volume d'ECTS. Passage à 8	Suite modification des EP au sein de l'UE, augmentation du volume ECTS pour reconnaître l'ampleur du travail demandé dans le cadre du projet entreprise.
LESLA	2DCF01	Non		05/11/2024	Non	2DCF01 - LICENCE 2 SCIENCES DU LANGAGE	23DCAA03	Changement d'intitulé Elements de lexicologie et de mélexicographie historique	Clarification
LESLA	3DCF01	Non		05/11/2024	Non	3DCF01 - LICENCE 3 SCIENCES DU LANGAGE / LANGUES, LANGAGES, APPRENTISSAGE ET HANDICAP	35DCAB02	Changement d'intitulé "Sémantique de la temporalité linguistique en français"	Changement de contenu du cours
LESLA	4DCF01	Non		05/11/2024	Non	4DCF01 - MASTER 1 SCIENCES DU LANGAGE	41DCAD03	Changement d'intitulé	Changement du contenu du cours
PSYCHO	5NSF02	Non		08/10/2024	Non	5NSF02 - MASTER 2 PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS / PSYCHOLOGIE SOCIALE	42NSBA03	Création d'un code M2 à la place du code M1 pour le TD Travail de la posture de psychologue 42NSBA03. C'est-à-dire mettre cet enseignement indépendant de 42NSBA03 (sans heure associée – suppression de la mutualisation)	Avoir un code M2 pour que le SUIV du M1 ne remonte pas sur les Relevés de notes l'année de M2.
PSYCHO	5NSF02	Non		08/10/2024	Non	5NSF02 - MASTER 2 PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS / PSYCHOLOGIE SOCIALE	54NSBA05 - 54NSBA06	Le TD pratiques académiques (54NSBA05) doit passer en MEMSUIV avec 6heqTD par étudiant.e, dans la limite de 18h. Le TD ingénierie de la formation (54NSBA06) doit passer en MEMSUIV avec 1,5heqTD par étudiant.e. Les deux enseignements ne peuvent dépasser 36h en tout.	Il s'agit d'un besoin de régulation des moyens pédagogiques sur ces enseignements optionnels.

PSYCHO	5NSF02	Non		08/10/2024	Non	5NSF02 - MASTER 2 PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS / PSYCHOLOGIE SOCIALE	54NSBXC1 - 54NSBXD1	Il faut supprimer le pack pro et le pack recherche et faire en sorte que les étudiant.es puissent choisir un enseignement parmi mémoire professionnel (54NSBA02) et mémoire recherche (54NSBA03) et, indépendamment, un enseignement parmi pratiques académiques (54NSBA05) et ingénierie de la formation (54NSBA06).	Il s'agit d'un besoin de régulation des flux étudiants sur ces enseignements optionnels.
SEG	5EPF01	Non		22/11/2024	Non	5EPF01 - MASTER 2 ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE / BEHAVIORAL ECONOMICS	53EPAA02	Suppression de" Software programming for experiments", cours financé sur les crédits du Labex Cortex qui se sont éteints	<p>Depuis 2022, 36 HCM (2 CM de 18h) et 9 HTD (1 TD), soit 3 enseignements au total, ont été financées par le LabEx CORTEX au cours de chaque année universitaire. Ces enseignements ont été réalisés par les intervenants externes (en l'occurrence, chercheurs CNRS du GATE et l'ISC).</p> <p>Depuis septembre 2024, ce financement n'est plus disponible. Ceci nous oblige de supprimer 2 CM (Behavioral Mechanism Design et Neuroeconomics, 18HCM chacun) et 1 TD (Software programming for experiments, 9 HTD). Par conséquent, ces cours disparaissent de leur UE respectives.</p> <p>En contre-partie, à partir de la rentrée 2025 les étudiants devront choisir 5 cours optionnels (au lieu des 3 cours actuels) dans l'UE APPLIED ECONOMIC ANALYSIS.</p> <p>Par conséquent, le changement de la maquette est marginal (la structure des UE restera inchangée, à l'exception des 3 cours supprimés ; une re-pondération des ECTS entre les UE suivra) et à coût fixe (les heures d'enseignement supprimées seront récupérées par l'augmentation du nombre des cours optionnels à choisir).</p>
SEG	5EPF01	Non		22/11/2024	Non	5EPF01 - MASTER 2 ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE / BEHAVIORAL ECONOMICS	53EPAB03	Suppression du cours "Behavioral mechanism design" jusqu'alors financé par le Labex Cortex	<p>Depuis 2022, 36 HCM (2 CM de 18h) et 9 HTD (1 TD), soit 3 enseignements au total, ont été financées par le LabEx CORTEX au cours de chaque année universitaire. Ces enseignements ont été réalisés par les intervenants externes (en l'occurrence, chercheurs CNRS du GATE et l'ISC).</p> <p>Depuis septembre 2024, ce financement n'est plus disponible. Ceci nous oblige de supprimer 2 CM (Behavioral Mechanism Design et Neuroeconomics, 18HCM chacun) et 1 TD (Software programming for experiments, 9 HTD). Par conséquent, ces cours disparaissent de leur UE respectives.</p> <p>En contre-partie, à partir de la rentrée 2025 les étudiants devront choisir 5 cours optionnels (au lieu des 3 cours actuels) dans l'UE APPLIED ECONOMIC ANALYSIS.</p> <p>Par conséquent, le changement de la maquette est marginal (la structure des UE restera inchangée, à l'exception des 3 cours supprimés ; une re-pondération des ECTS entre les UE suivra) et à coût fixe (les heures d'enseignement supprimées seront récupérées par l'augmentation du nombre des cours optionnels à choisir).</p>
SEG	5EPF01	Non		22/11/2024	Non	5EPF01 - MASTER 2 ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE / BEHAVIORAL ECONOMICS	53EPAC01	Suppression du cours "Neuroeconomics " jusqu'alors financé par le Labex Cortex	<p>epuis 2022, 36 HCM (2 CM de 18h) et 9 HTD (1 TD), soit 3 enseignements au total, ont été financées par le LabEx CORTEX au cours de chaque année universitaire. Ces enseignements ont été réalisés par les intervenants externes (en l'occurrence, chercheurs CNRS du GATE et l'ISC).</p> <p>Depuis septembre 2024, ce financement n'est plus disponible. Ceci nous oblige de supprimer 2 CM (Behavioral Mechanism Design et Neuroeconomics, 18HCM chacun) et 1 TD (Software programming for experiments, 9 HTD). Par conséquent, ces cours disparaissent de leur UE respectives.</p> <p>En contre-partie, à partir de la rentrée 2025 les étudiants devront choisir 5 cours optionnels (au lieu des 3 cours actuels) dans l'UE APPLIED ECONOMIC ANALYSIS.</p> <p>Par conséquent, le changement de la maquette est marginal (la structure des UE restera inchangée, à l'exception des 3 cours supprimés ; une re-pondération des ECTS entre les UE suivra) et à coût fixe (les heures d'enseignement supprimées seront récupérées par l'augmentation du nombre des cours optionnels à choisir).</p>

SEG	5EPF01	Non		22/11/2024	Non	5EPF01 - MASTER 2 ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE / BEHAVIORAL ECONOMICS	53EPAUA1	Rééquilibrage des ECTS lié à la suppression des cours financés par le Labex Cortex UE Fondamental 1 : Tools : 5 ECTS désormais	<p>Depuis 2022, 36 HCM (2 CM de 18h) et 9 HTD (1 TD), soit 3 enseignements au total, ont été financés par le LabEx CORTEX au cours de chaque année universitaire. Ces enseignements ont été réalisés par les intervenants externes (en l'occurrence, chercheurs CNRS du GATE et l'ISC).</p> <p>Depuis septembre 2024, ce financement n'est plus disponible. Ceci nous oblige de supprimer 2 CM (Behavioral Mechanism Design et Neuroeconomics, 18HCM chacun) et 1 TD (Software programming for experiments, 9 HTD). Par conséquent, ces cours disparaissent de leur UE respectives.</p> <p>En contre-partie, à partir de la rentrée 2025 les étudiants devront choisir 5 cours optionnels (au lieu des 3 cours actuels) dans l'UE APPLIED ECONOMIC ANALYSIS.</p> <p>Par conséquent, le changement de la maquette est marginal (la structure des UE restera inchangée, à l'exception des 3 cours supprimés ; une re-pondération des ECTS entre les UE suivra) et à coût fixe (les heures d'enseignement supprimées seront récupérées par l'augmentation du nombre des cours optionnels à choisir).</p>
SEG	5EPF01	Non		22/11/2024	Non	5EPF01 - MASTER 2 ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE / BEHAVIORAL ECONOMICS	53EPAUB1	Rééquilibrage des ECTS rendu nécessaire par la suppression des cours jusqu'alors financés par le labex Cortex UE Fundamentals 2 : Interactions and Markets : 9 ECTS	<p>Depuis 2022, 36 HCM (2 CM de 18h) et 9 HTD (1 TD), soit 3 enseignements au total, ont été financés par le LabEx CORTEX au cours de chaque année universitaire. Ces enseignements ont été réalisés par les intervenants externes (en l'occurrence, chercheurs CNRS du GATE et l'ISC).</p> <p>Depuis septembre 2024, ce financement n'est plus disponible. Ceci nous oblige de supprimer 2 CM (Behavioral Mechanism Design et Neuroeconomics, 18HCM chacun) et 1 TD (Software programming for experiments, 9 HTD). Par conséquent, ces cours disparaissent de leur UE respectives.</p> <p>En contre-partie, à partir de la rentrée 2025 les étudiants devront choisir 5 cours optionnels (au lieu des 3 cours actuels) dans l'UE APPLIED ECONOMIC ANALYSIS.</p> <p>Par conséquent, le changement de la maquette est marginal (la structure des UE restera inchangée, à l'exception des 3 cours supprimés ; une re-pondération des ECTS entre les UE suivra) et à coût fixe (les heures d'enseignement supprimées seront récupérées par l'augmentation du nombre des cours optionnels à choisir).</p>
SEG	5EPF01	Non		22/11/2024	Non	5EPF01 - MASTER 2 ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE / BEHAVIORAL ECONOMICS	53EPAUC1	Demande de rééquilibrage des ECTS suite à suppression des cours financés par LABEX CORTEX FUNDAMENTAL 3 : INDIVIDUAL DECISION - MAKING désormais 5 ECTS	<p>Depuis 2022, 36 HCM (2 CM de 18h) et 9 HTD (1 TD), soit 3 enseignements au total, ont été financés par le LabEx CORTEX au cours de chaque année universitaire. Ces enseignements ont été réalisés par les intervenants externes (en l'occurrence, chercheurs CNRS du GATE et l'ISC).</p> <p>Depuis septembre 2024, ce financement n'est plus disponible. Ceci nous oblige de supprimer 2 CM (Behavioral Mechanism Design et Neuroeconomics, 18HCM chacun) et 1 TD (Software programming for experiments, 9 HTD). Par conséquent, ces cours disparaissent de leur UE respectives.</p> <p>En contre-partie, à partir de la rentrée 2025 les étudiants devront choisir 5 cours optionnels (au lieu des 3 cours actuels) dans l'UE APPLIED ECONOMIC ANALYSIS.</p> <p>Par conséquent, le changement de la maquette est marginal (la structure des UE restera inchangée, à l'exception des 3 cours supprimés ; une re-pondération des ECTS entre les UE suivra) et à coût fixe (les heures d'enseignement supprimées seront récupérées par l'augmentation du nombre des cours optionnels à choisir).</p>

SEG	5EPF01	Non		22/11/2024	Non	5EPF01 - MASTER 2 ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE / BEHAVIORAL ECONOMICS	53EPAUD2	Pour compenser suppression des cours de la maquette jusqu'alors financés par le Labex Cortex , changement du nombre de cours à prendre dans l'UE "Applied Economic Analysis" 5 enseignements au choix + Rééquilibrage des ECTS pour cette UE : 11 ECTS	Depuis 2022, 36 HCM (2 CM de 18h) et 9 HTD (1 TD), soit 3 enseignements au total, ont été financés par le LabEx CORTEX au cours de chaque année universitaire. Ces enseignements ont été réalisés par les intervenants externes (en l'occurrence, chercheurs CNRS du GATE et l'ISC).  Depuis septembre 2024, ce financement n'est plus disponible. Ceci nous oblige de supprimer 2 CM (Behavioral Mechanism Design et Neuroeconomics, 18HCM chacun) et 1 TD (Software programming for experiments, 9 HTD). Par conséquent, ces cours disparaissent de leur UE respectives.  En contre-partie, à partir de la rentrée 2025 les étudiants devront choisir 5 cours optionnels (au lieu des 3 cours actuels) dans l'UE APPLIED ECONOMIC ANALYSIS.  Par conséquent, le changement de la maquette est marginal (la structure des UE restera inchangée, à l'exception des 3 cours supprimés ; une re-pondération des ECTS entre les UE suivra) et à coût fixe (les heures d'enseignement supprimées seront récupérées par l'augmentation du nombre des cours optionnels à choisir).
TT	4BHF03	Non			Non	4BHF03 - MASTER 1 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	41BHCB01	Mutualisé avec la L2 Hist. Art et Archéologie Parcours Assyriologie (porteur) et avec le Master ASA	Ces modifications sont le résultat de l'intégration aux maquettes de master (et de licence) des Diplômes Universitaires DUESE (Egyptologie) et DU2A (Assyriologie) demandée par la Vice-Présidence à la fin du printemps.
TT	4BHF03	Non			Non	4BHF03 - MASTER 1 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	41BHCB02	Mutualisé avec la L2 Hist. Art et Archéologie Parcours Egyptologie (porteur) et avec le Master ASA	Ces modifications sont le résultat de l'intégration aux maquettes de master (et de licence) des Diplômes Universitaires DUESE (Egyptologie) et DU2A (Assyriologie) demandée par la Vice-Présidence à la fin du printemps.
TT	4BHF03	Non			Non	4BHF03 - MASTER 1 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	42BHCA01	Mutualisé avec la L2 Hist. Art et Archéologie Parcours Assyriologie (porteur) et avec le Master ASA - Prérequis : avoir suivi le cours du S1	Ces modifications sont le résultat de l'intégration aux maquettes de master (et de licence) des Diplômes Universitaires DUESE (Egyptologie) et DU2A (Assyriologie) demandée par la Vice-Présidence à la fin du printemps.
TT	4BHF03	Non			Non	4BHF03 - MASTER 1 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	42BHCA02	Mutualisé avec la L2 Hist. Art et Archéologie Parcours Egyptologie (porteur) et avec le Master ASA - Prérequis : avoir suivi le cours du S1	Ces modifications sont le résultat de l'intégration aux maquettes de master (et de licence) des Diplômes Universitaires DUESE (Egyptologie) et DU2A (Assyriologie) demandée par la Vice-Présidence à la fin du printemps.
TT	4BHF03	Non			Non	4BHF03 - MASTER 1 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	création	Epigraphie suméro-akkadienne	mutualisé avec M2 Mondes Anciens-ATN ; prérequis : avoir validé Akkadien niveau 1 + Sumérien niveau 1  Enveloppe DU2A
TT	4BHF03	Non			Non	4BHF03 - MASTER 1 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	création	Civilisations et littérature proche-orientales	mutualisé avec M2 Mondes Anciens-ATN Enveloppe DU2A
TT	4BHF03	Non			Non	4BHF03 - MASTER 1 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	création	Lecture de textes en moyen-égyptien	Mutualisé avec le M2 Mondes anciens ATN - Prérequis : avoir validé les 4 semestres d'Egyptien niv. 1 et 2 Enveloppe DUESE
TT	4BHF03	Non			Non	4BHF03 - MASTER 1 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	création	Epigraphie égyptienne	Prérequis : avoir validé les 4 semestres d'Egyptien niv. 1 et 2 Enveloppe DUESE
TT	4BHF03	Non			Non	4BHF03 - MASTER 1 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	création	Textes documentaires égyptiens	Prérequis : avoir validé les 4 semestres d'Egyptien niv. 1 et 2 Enveloppe DUESE
TT	4BHF03	Non			Non	4BHF03 - MASTER 1 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	création	Sumérien niveau 1	Mutualisé avec la L2 Hist. Art et Archéologie Parcours Assyriologie (porteur) et avec le Master ASA - Prérequis : avoir suivi le cours du S1 enveloppe DU2A
TT	5BHF03	Non			Non	5BHF03 - MASTER 2 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	53BHAA22	Prérequis : avoir validé Akkadien niveau 1 + Akkadien niveau 2	Ces modifications sont le résultat de l'intégration aux maquettes de master (et de licence) des Diplômes Universitaires DUESE (Egyptologie) et DU2A (Assyriologie) demandée par la Vice-Présidence à la fin du printemps.
TT	5BHF03	Non			Non	5BHF03 - MASTER 2 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	53BHAA23	Prérequis : avoir validé les 2 semestres d'Egyptien niveau 1	Ces modifications sont le résultat de l'intégration aux maquettes de master (et de licence) des Diplômes Universitaires DUESE (Egyptologie) et DU2A (Assyriologie) demandée par la Vice-Présidence à la fin du printemps.
TT	5BHF03	Non			Non	5BHF03 - MASTER 2 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	création	mutualisé avec la L3 Hist. Art et Archéologie Parcours Assyriologie (porteur) et avec le Master ASA ; prérequis : avoir validé Sumérien niveau 1 Enveloppe DU2A	Ces modifications sont le résultat de l'intégration aux maquettes de master (et de licence) des Diplômes Universitaires DUESE (Egyptologie) et DU2A (Assyriologie) demandée par la Vice-Présidence à la fin du printemps.
TT	5BHF03	Non			Non	5BHF03 - MASTER 2 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	création	Lecture de textes en moyen-égyptien	Prérequis : avoir validé les 4 semestres d'Egyptien niv. 1 et 2 Enveloppe DUESE
TT	5BHF03	Non			Non	5BHF03 - MASTER 2 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	création	Epigraphie suméro-akkadienne	mutualisé avec M1 Mondes Anciens-ATN ; prérequis : avoir validé Akkadien niveau 1 + Sumérien niveau 1 Enveloppe DU2A

TT	5BHF03	Non			Non	5BHF03 - MASTER 2 MONDES ANCIENS / ARCHEOLOGIE, TEXTES, NUMERIQUE	création	Civilisations et littérature proche-orientales	mutualisé avec M1 Mondes Anciens-ATN Enveloppe DU2A
----	--------	-----	--	--	-----	----------------------------------------------------------------------	----------	------------------------------------------------	--------------------------------------------------------